



PROCES-VERBAL N°17

Commission Régionale Vétérans

Réunion du : Jeudi 17 juin 2025

Présidence : M. BATTESTI André

Présent(s) : MM VINCENTI Philippe - PLAZA Pierre Paul

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

1- Homologation :

➤ Homologation de la 18^{ème} journée du 7 avril 2025

POULE R1 : Complète

POULE R2 : SQUADRA NOVA 0 – GALLIA 0 (Match Perdu pour SQUADRA NOVA pas de feuille match)

POULE R3 : Complète

POULE R4 : Complète

➤ Homologation de la 22^{ème} journée du 19 mai 2025

POULE R1 : FC PIETRABUGNO 0 – FC ORIENT 3 (Match Perdu pour FC PIETRABUGNO pas de feuille match)

2- Challenge de la Commission

➤ Résultat de la Finale du Challenge de la Commission :

GALLIA LUCCIANA 0 -- AS SANTA REPARATA 0 0 tir au but à 0

VAINQUEUR DU CHALLENGE DE LA COMMISSION 2024 / 2025 : **AS SANTA REPARATA**

3- Coupe de Corse :

➤ Résultat de la Finale de la Coupe de Corse

FC PIETRABUGNO 5 -- OCANA 1

VAINQUEUR COUPE DE CORSE VETERANS 2024 / 2025 : **FC PIETRABUGNO**

La Commission tient à remercier toutes les équipes présentes pour cette phase finale et en particulier le **FC BALAGNE** qui a remplacé au dernier moment une équipe absente.

4- Championnat :

POULE R1 : AS CASINCA

POULE R2 : AS CASINCA

POULE R3 : FC IGESA

POULE R4 : I STORTI DI U BALLO

5- Courrier

- ✚ Email du Président de l'association **NEW TEAM** demandant la mise en sommeil pour l'année 2025/2026, la Commission prend note.

6- Rappel aux clubs saison 2025/2026

- Date limite d'engagement : 8 septembre 2025

Pour valider son engagement chaque club doit avoir au minimum 12 licences vétérans validées par équipe engagées au 22 septembre 2025 pour être pris en compte par la Commission pour l'élaboration des poules (sans ces 12 licences les clubs seront exclus et ne pourront participer au championnat).

Toute demande soumise à la Commission ne sera étudiée uniquement si celle-ci est faite par écrit (lettre, fax, email) et par un membre du bureau.

REGLEMENT PARTICULIER DU FOOTBALL VETERANS :

La licence Loisir ne donne plus droit à participer aux compétitions Vétérans (Championnat, Coupe de Corse, Challenge de la Commission), seul la licence Libre Sénior Vétérans sera acceptée (cf PV COMITE DIRECTEUR du 8 juillet 2024).

La licence Loisir est uniquement réservée au sport loisir sans compétition.

RAPPEL : Le Président du club engage sa responsabilité lors des rencontres organisées par la Ligue Corse de Football.

Il lui appartient de vérifier que l'ensemble de ses joueurs soit en possession d'une licence Vétéran de son club à jour.

Il doit vérifier que tous les participants à la rencontre figurent bien sur la feuille de match.

Les compétitions Vétérans sont destinées aux joueurs de plus de 35 ans.

Article 1 : Engagement en Championnat Vétérans

- Pour valider son engagement chaque club doit avoir au minimum 12 licences joueurs vétérans validées au 8 septembre 2025 pour être pris en compte par la Commission pour l'élaboration des poules (sans ces 12 licences les clubs seront exclus et ne pourront participer au championnat).
- Toute demande d'engagement doit obligatoirement être effectuée via Footclub (aucun engagement sera pris en compte hors Footclub)
- Le club qui engage une équipe en championnat vétérans se doit d'honorer son engagement sous peine de sanction financière (Cf tarifs site de la LCF)

Article 2 : Organisation des rencontres et calendrier

- Le club recevant a la charge d'organiser la rencontre, de contacter le correspondant du club visiteur et de fixer le lieu, la date et l'heure de la rencontre, en fonction du calendrier de la LCF. En cas de report de match la commission doit être avertie par l'équipe recevante (raison du report, date de reprogrammation) sous peine de perte du match pour l'équipe recevante.
- Le club recevant doit faire parvenir la feuille de match au plus tard 48h après la rencontre
- La Commission des Vétérans procède à l'homologation des rencontres au plus tard 1 mois après la date du match.
- En cas de feuille de match manquante, le club recevant sera déclaré forfait par la Commission, et sera sanctionné en suivant le règlement et les tarifs de la LCF.
- Les rencontres se déroulent en football à 8 et sur 2 périodes de 30 minutes en auto-arbitrage
- Afin d'uniformiser le règlement dans les 2 départements, les tacles seront interdits à partir de la saison 2024-2025.

PROCEDURE D'ENGAGEMENT CHAMPIONNAT :

- Les engagements Vétérans pour la saison 2025 / 2026 se font directement et uniquement sur **Footclub** (aucun engagement ne sera pris en compte hors Footclub). Date limite **8 septembre 2024**.
- **Cliquez sur :**
 - ① Epreuve Championnat et Coupes
 - ② Compétitions officielles
 - ③ Nouvel engagement+
 - ④ Choisir le centre de ressources **2700 LIGUE CORSE DE FOOTBALL**
 - ⑤ Choisir la catégorie d'âge vétérans
 - ⑥ Choisir le championnat, le Challenge ou la Coupe vétérans et faire étape suivante
 - ⑦ Ajouter une nouvelle équipe
 - ⑧ Mettre le code équipe et créer l'équipe
 - ⑨ Valider
 - ⑩ Terminer

7- Licences

Depuis le 5 juin les clubs peuvent via **FOOTCLUB** faire leur demande de licences.